

HABILITATION ELECTRIQUE
Module B1-B1v et/ou B2-B2v (essais) et/ou BR et/ou BC
NF C 18-510

OBJECTIFS :

Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage électrique.

PUBLIC

Toute personne « QUALIFIE » ayant pour mission d'effectuer des interventions générales en BT sur des ouvrages électriques.

Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps (<https://bit.ly/3vISs8H>)

PREREQUIS

Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.

Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.

Etre qualifié en électricité pour les opérations visées par ce programme.

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Formation et évaluation obligatoires (articles R4141- 13, R4141-14 et R4544-3 du Code du Travail). • Norme NF C 18-510

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels.

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

PROGRAMME

Prérequis :

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.

- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.

Le principe d'une HABILITATION.

La définition des symboles d'HABILITATION.

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.

Préciser les rôles de chacun.

- Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.

- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

N° Siret : 532 559 150 00018 / Code APE : 7022Z / N° TVA intra communautaire FR 635 325 591 50

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours, brochure INRS, film INRS, films, matériel électrique de démonstration.

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation professionnelle

DUREE

3 jours soit 21 heures

TARIF ET DELAI D'ACCES

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@a2seconseil.fr

[CGV: https://bit.ly/3pcC65s](https://bit.ly/3pcC65s)

Le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

– Pour les EXECUTANTS :

- ✓ Respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX ; rendre compte de son activité.

– Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

- ✓ Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires ;
- ✓ Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION ;
- ✓ Rendre compte de son activité.

Les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

Les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.

- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL. (Pour B2 et B2V).
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT- zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.). (Pour B1V et B2V).

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

– Respecter la **ZONE DE TRAVAIL**.

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.

Les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).
- Vérifier et compléter l'ATTESTATION DE PREMIERE ETAPE DE CONSIGNATION.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).

Les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.

- Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).

- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

B1 – B1V - B2 – B2V

EPREUVE THEORIQUE :

20 questions sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (4 questions).
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (6 questions dont 2 questions fondamentales).
- La limite des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE (chiffre 2) en présence de pièces nues sous tension (5 questions dont 2 questions fondamentales).
- Les mesures de protection (5 questions).

EPREUVE PRATIQUE :

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Préparer des TRAVAUX d'ORDRE ELECTRIQUE.
- Assurer la direction de TRAVAUX confiés à des EXECUTANTS.
- Réaliser une deuxième étape de CONSIGNATION.

Module Interventions BT générales (BR)

Les différentes INTERVENTIONS BT GENERALES et les INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.

Les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - **Mail :** info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

Les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

- Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Rendre compte de son activité.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT.

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.

- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DES INTERVENTIONS BT.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.).
- Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.

Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.

- Réaliser les opérations de CONSIGNATION.
- Identifier les ZONES D'ENVIRONNEMENT dans lesquelles il peut intervenir (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer une OPERATION de MESURAGE et ESSAI.
- Réaliser les opérations de CONNEXION ET DE DECONNEXION en présence ou non de tension.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

EPREUVE THEORIQUE :

20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité ;
- Les distances et les zones, (5 questions dont 1 éliminatoire) ;
- La limite des opérations d'indice R, (5 questions dont 2 éliminatoires) ;
- Les mesures de protection relative à l'indice R. (5 questions dont 2 éliminatoires).

EPREUVE PRATIQUE :

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de CONSIGNATION ;
- Réaliser une CONNEXION / DÉCONNEXION.

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

N° Siret : 532 559 150 00018 / Code APE : 7022Z / N° TVA intra communautaire FR 635 325 591 50

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON



PROGRAMME DE FORMATION

DOC-COM-07

Indice : B

Page 5 sur 6

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - **Mail :** info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

Module consignation en BT (BC)

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et au CHARGE DE TRAVAUX.

- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une CONSIGNATION (ATTESTATION DE CONSIGNATION EN UNE ETAPE, ATTESTATION DE CONSIGNATION EN DEUX ETAPES).
- Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Identifier le CHARGE DE TRAVAUX et échanger les informations nécessaires.

Décrire les opérations de CONSIGNATION.

- Réaliser la CONSIGNATION EN UNE ETAPE et la CONSIGNATION EN DEUX ETAPES sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

EPREUVE THEORIQUE :

20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité ;(4 questions)
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT ;(5 questions).
- La limite des CONSIGNATIONS (lettre C) ;(6 questions dont 2 fondamentales).
- Les Equipements de protection individuelle (EPI) ;(5 questions).

EPREUVE PRATIQUE :

1 mise en situation sur la compétence suivante :

- Assurer la CONSIGNATION EN UNE ETAPE.

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON